

Commission intermédiaire de la province de Champagne, et le Bureau intermédiaire de l'Élection de Troyes, concernant : la réception des approvisionnements en grève faits pour l'entretien des routes ; — l'imposition supplémentaire des ci-devant privilégiés ; — une contestation entre les habitants de La Vacherie et de La Moline près de Troyes, au sujet de la construction de leur maison d'école, etc.

C. 2325. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1788. — Certificats d'avancement de travaux délivrés à des entrepreneurs des routes de l'Élection de Troyes, par le sous-ingénieur des ponts et chaussées du département de Troyes, visés par le Bureau intermédiaire de l'Élection de cette ville, et par l'ingénieur en chef de la province de Champagne : routes de Châlons à Troyes, de Paris en Franche-Comté, de la Belle-Étoile à Brienne, etc.

C. 2326. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1788-1789. — Certificats d'avancement de travaux délivrés à des entrepreneurs des routes de l'Élection de Troyes, par le sous-ingénieur des ponts et chaussées du département de Troyes, visés par le Bureau intermédiaire de l'Élection de cette ville, et par l'ingénieur en chef de la province de Champagne : ateliers de La Malmaison, de Troyes à La Guillotière, de Pouan à Arcis, de Nogent à Lesmont, de Lesmont à Brienne, etc. — Réceptions d'approvisionnements de matériaux.

C. 2327. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1777-1789. — Travaux de charité dans le ressort de l'Élection de Troyes. — Devis concernant les chemins : d'Estissac à Neuville-sur-Vannes, — de Troyes à Coclois, — de Droupt-Saint-Bâle à Méry-sur-Seine, — de Chauchigny à Mergéy, — de Montsuzain à la grande route d'Arcis à Troyes, — de Bucey-en-Othe à la route de Troyes à Sens, — de Vaudes et de Fouchères à la route de Troyes à Bar-sur-Seine, — de Clérey à Troyes, — de Verrières à la grande route de Troyes à Bar-sur-Aube, — d'Auzon à la route de Troyes à Lesmont, — de Saint-Benoît-sur-Seine à Sainte-Maure ; — les abords de la ville de Troyes ; — la rue de Villette à Arcis ; — les rues des villages de Droupt-Saint-Basle, Vaudes, Viâpres-le-Petit, Javernant, Dosnon ; — la chaussée dite du Marais-de-Molins ; — la Voie-Neuve à Villenauxe ; — la rue de la Mission à Troyes, etc.

C. 2328. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1787-1789. — Observations de l'Assemblée d'Élection

de Troyes, sur les règlements concernant les assemblées provinciales. — Comptes, rendus par M. Prignot, secrétaire de l'Assemblée d'Élection de Troyes à la Commission intermédiaire de Champagne, des sommes qu'il a reçues et de celles qu'il a dépensées pour le Bureau intermédiaire. — Extraits des procès-verbaux des séances du Bureau intermédiaire de Troyes, etc.

C. 2329. (Registre.) — In-folio, 129 feuillets, papier.

1788. — Première copie du procès-verbal des séances de l'Assemblée d'Élection de Troyes pendant la session d'octobre. — Rapport des procureurs syndics sur les travaux du Bureau intermédiaire. — Formation des bureaux. — Rapports présentés : au nom du bureau de l'impôt, sur la péréquation de l'impôt ; — au nom du bureau des règlements, sur les règlements du 23 juin et du 5 août 1787, concernant l'assemblée provinciale, les assemblées d'Élections et d'arrondissement et les municipalités ; — au nom du bureau du bien public, sur les établissements de charité et sur l'instruction des sages-femmes ; — au nom du bureau des routes sur la situation de ce service et sur les améliorations dont il est susceptible, telles que : construction de ponts et création d'un fonds de gratification pour les cantonniers, etc. — Vœux de l'assemblée : concluant à ce que les prochains États Généraux soient convoqués dans la même forme que ceux de 1614, et à ce que le bailliage de Troyes ait six députés, deux pour chaque ordre ; demandant la conservation du chapitre de Saint-Étienne de Troyes que des commissaires nommés par le Roi paraissent devoir prochainement supprimer. — Mémoire concernant les États Généraux du Royaume, leur convocation, leur tenue et l'élection des députés aux dits États Généraux, principalement eu égard aux précédents constatés dans le grand gouvernement de Champagne et en l'Élection de Troyes. — Arrêt du Conseil d'État fixant le montant des droits qui seront perçus au bac de Brillecourt appartenant à M. le marquis Des Réaulx.

C. 2330. (Registre.) — In-folio, 111 feuillets, papier.

1788. — Seconde copie du procès-verbal des séances de l'Assemblée d'Élection de Troyes, pendant la session d'octobre.

BUREAU INTERMÉDIAIRE DU DÉPARTEMENT DE BAR-SUR-AUBE.

C. 2331. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

1787-1790. — Copie de lettres adressées par la Commission intermédiaire provinciale de Champagne, au Bureau intermédiaire de Bar-sur-Aube concernant : le régime des cor-

vées, — les adjudications des travaux sur les routes, — l'organisation du service des cantonniers, — le service de la poste entre Bar-sur-Aube et Châlons, — la contribution aux travaux des routes, — les cours d'accouchement, — la statistique hospitalière, — les honoraires des membres des Commissions et des Bureaux intermédiaires, — la statistique commerciale et industrielle, — l'inhumation des non catholiques, etc.

C. 2332. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1787-1788. — Copie de lettres écrites au nom de la Commission intermédiaire de la province de Champagne au Bureau intermédiaire de l'Élection de Bar-sur-Aube, concernant : la franchise de sa correspondance, cette franchise limitée par le Roi aux imprimés relatifs aux ponts et chaussées et aux impositions ; — l'établissement d'un pont à Lhuître sur la rivière de ce lieu ; — les élections municipales ; — la suppression des syndics de paroisse ; — un mémoire de M. Tassin, sur la répartition de la taille entre les paroisses de l'Élection ; — les instructions ministérielles d'après lesquelles les Assemblées d'Élection se réuniront au mois d'octobre, l'Assemblée Provinciale au mois de novembre ; — un arrêt du Conseil d'État qui ordonne de rechercher les précédents relatifs aux États Généraux, etc.

C. 2333. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1788-1789. — Copie de lettres écrites au nom de la Commission intermédiaire de la province de Champagne au Bureau intermédiaire de l'Élection de Bar-sur-Aube, concernant : le nombre des voitures qui ont parcouru les routes de la province du 20 août au 20 septembre 1788 ; — la décision du Roi qui a convoqué de nouveau les notables, et qui a cru inutile de réunir les Assemblées provinciales en novembre 1788 ; — la question de savoir si les adjudications du droit de gourmetage doivent toujours avoir lieu devant le subdélégué ; — des conflits entre les Bureaux intermédiaires et les tribunaux d'Élection, etc.

C. 2334. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1788-1789. — Avis du Bureau intermédiaire sur la question de savoir : si les deniers communs de la communauté de Montier-en-l'Isle, peuvent être affectés au paiement d'une partie de la contribution de la corvée ; — s'il y a lieu de lever une imposition sur les habitants d'Essoyes qui prennent part aux affouages ; — si l'église de Trannes et le presbytère de Verpillières doivent être réparés, etc.

AUBE. — SÉRIE C.

C. 2335. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1789-1790. — Avis du Bureau intermédiaire concluant à ce que : il soit proposé à l'intendant de rendre exécutoire le procès-verbal d'adjudication du gourmetage de la communauté de Jaucourt ; — une indemnité de 445 francs, à titre de frais de voyage, soit allouée aux députés qui ont représenté la communauté de Dampierre à l'assemblée des trois ordres du bailliage de Chaumont ; — il soit payé une somme de 145 francs à un vétérinaire, envoyé officiellement à Éclance pendant une épizootie, etc.

ASSEMBLÉE D'ÉLECTION ET BUREAU INTERMÉDIAIRE DU
DÉPARTEMENT DE TROYES.

C. 2336. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1787-1788. — Délibérations de l'Assemblée d'Élection composée des membres suivants nommés par l'assemblée provinciale : pour l'ordre du clergé, M^{sr} l'évêque de Troyes, président, l'abbé Félix, chanoine de l'église de Troyes, syndic de l'assemblée, l'abbé Clergier, sous-doyen de Saint-Étienne de Troyes, vicaire-général du diocèse ; pour la noblesse, Dubourg, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Deloynes, chevalier, conseiller du Roi, auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes ; le marquis Des Réaulx, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; pour le Tiers-État, Huez, doyen du bailliage et siège présidial de Troyes, maire de la ville ; Fromageot, échevin de la ville de Troyes, syndic de l'assemblée ; Jaillant-Deschainets, procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Troyes ; Noché, conseiller au bailliage et siège présidial de Troyes ; Berthelin, seigneur de Rosières ; Delaffertey, propriétaire du Mauny ; — et des membres suivants nommés par ceux qui précèdent : pour le clergé, Manche, prieur des chanoines réguliers de la Trinité-Saint-Jacques ; Berthe, curé de Boulage ; Guiot, curé d'Aix ; de Champagne, grand-chantre de l'église de Troyes ; pour la noblesse, Legras, seigneur de Vaubercey ; Lemarchant de Criston, seigneur d'Auzon ; de Chavaudon de Sainte-Maure, seigneur de Droupt, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; pour le Tiers-État, Rapault, ancien directeur de la Monnaie ; Le Rouge, avocat à Troyes ; Martin, bailli du duché d'Estissac ; Guerrapin, fils, bailli de Méry-sur-Seine ; Duclozet, bourgeois d'Arcis-sur-Aube ; Auger, demeurant à Saint-Phal ; Guérard, président en l'Élection. — Division de l'Élection en six arrondissements, qui ont pour chefs lieux : Troyes, Méry-sur-Seine, Arcis-sur-Aube, Villenauxe, Estissac, Piney. — État des paroisses de l'Élection de Troyes, qui renferment plusieurs communautés ; — nom-